

Conditions Générales de Vente de Swiss Medical Shop

1. Objet

1.1 Ces conditions générales de ventes (les « Conditions générales ») sont applicables aux commandes de produits effectuées par courrier, téléphone ou par e-mail auprès de Swiss Medical Shop. En passant commande auprès de Swiss Medical Shop, le consommateur (« l'Acheteur ») accepte l'application des présentes Conditions générales.

1.2 Aucune conditions générales contraires ou dérogeant aux présentes Conditions générales ne sont applicables entre Swiss Medical Shop et l'Acheteur.

2. Commande

2.1 En passant commande auprès de Swiss Medical Shop, l'acheteur déclare jouir de l'exercice des droits civils. Les personnes mineures ou sous curatelle (tutelle) doivent, préalablement à tout achat, fournir une autorisation écrite de leur représentant légal ou curateur (tuteur) avant de pouvoir passer commande.

2.2 Toute validation du panier sur notre site internet engage le client à acheter les produits. Aucun remboursement n'est fait au client si la marchandise ne lui convient pas.

2.3 Pour toute commande, un versement de 50% sera exigé afin de valider celle-ci et le solde sera dû à la livraison.

3. Conclusion du contrat

3.1 Lorsqu'une commande est effectuée par courrier, le contrat (le « Contrat ») est conclu au moment de l'acceptation par Swiss Medical Shop de la commande envoyée par l'Acheteur.

3.2 Si une commande est passée par téléphone ou e-mail, le contrat est immédiatement conclu à moins que Swiss Medical Shop le refuse expressément.

3.3 Swiss Medical Shop n'assume aucune responsabilité du fait qu'une marchandise commandée ne puisse plus être livrée faute de stocks disponibles, d'approvisionnement supplémentaire ou de production.

3.4 Swiss Medical Shop demeure libre de supprimer ou de modifier l'offre des produits proposés, à sa seule discrétion et en tout temps.

3.5 Dans les 24 (vingt-quatre) heures qui suivent la conclusion d'un Contrat avec Swiss Medical Shop, l'Acheteur peut demander à Swiss Medical Shop de modifier ou d'annuler le Contrat. Swiss Medical Shop demeure libre d'accepter ou de refuser la demande de modification ou d'annulation de l'Acheteur.

L'Acheteur ne peut, en aucun cas, modifier ou annuler un Contrat avec Swiss Medical Shop lorsqu'il a commandé des articles qui ont été fabriqués et/ou personnalisés à sa demande ou lorsque les articles commandés se trouvent déjà en cours de livraison.

4. Prix

4.1 Les prix de vente des produits sont indiqués en Franc Suisse (CHF). Ils comprennent la TVA et d'éventuelles réductions applicables au jour de la commande.

4.2 Les prix de vente n'incluent pas les frais de livraison. Le montant des frais de livraison s'ajoute au prix de vente.

4.3 Une fois la commande validée, le prix de celle-ci ne pourra plus être modifié.

4.4 Sous réserve de ce qui précède, Swiss Medical Shop est autorisé à modifier, à sa seule discrétion et en tout temps, le prix des marchandises proposées.

4.5 Sauf accord écrit, les factures de Swiss Medical Shop sont payables à 30 jours nets à compter de la date de facturation.

5. Frais de livraison

5.1 La livraison est gratuite dans un rayon de 30 km autour du magasin pour les commandes supérieures à CHF 150.- (cent cinquante francs), toute taxe comprise.

5.2 Pour les commandes dont le montant d'achat est inférieur à CHF 150.- (francs), toute taxe comprise, les frais d'expédition ou de livraison seront facturés à l'Acheteur en plus du prix de vente (expédition par la poste = tarifs en vigueur, livraison = 2 (deux) francs le km parcouru au départ du magasin de Bouveret).

6. Délai de livraison

6.1 Les délais de livraison indiqués dans les présentes Conditions générales sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit nullement d'un engagement. L'Acheteur est tenu d'accepter toute livraison de produits et ce, même si la livraison est réceptionnée postérieurement au délai indiqué. Si le produit est en stock dans notre magasin, il faut compter 1 à 3 jours ouvrés afin de réceptionner la marchandise. Si le produit doit nous être envoyé par le fabricant, il faudra compter une dizaine de jours.

6.2 Le non-respect d'un délai de livraison ne donne aucun droit à l'Acheteur à l'encontre de Swiss Medical Shop.

7. Livraison

7.1 Les livraisons sont opérées, en fonction de la marchandise, par la Poste ou par le service de livraison. Les livraisons s'effectuent en Suisse.

7.2 Si l'Acheteur ne prend pas possession de la marchandise envoyée par poste dans un délai de 7 jours, Swiss Medical Shop pourra de plein droit considérer la commande comme annulée et récupérer la marchandise. Cependant Swiss Medical Shop ne remboursera pas le montant total de la marchandise.

7.3 Lorsque la marchandise est livrée par Swiss Medical Shop, l'Acheteur et le service d'expédition conviendront d'un jour et d'une heure de livraison. En cas d'empêchement, Swiss Medical Shop devra être prévenu 24 heures à l'avance. Si l'Acheteur ne réceptionne pas la marchandise au jour et à l'heure de livraison convenu Swiss Medical Shop pourra de plein droit considérer la commande comme annulée et récupérer la marchandise. Celle-ci sera à récupérer au magasin au cours des 30 jours par tous moyens à charge de l'acheteur. Au-delà, le matériel redevient la propriété de Swiss Medical Shop sans aucun remboursement de notre part.

8. Transfert des risques

8.1 Le transfert des risques - qui comprend le risque de perte ainsi que la dégradation de la marchandise - passe à l'Acheteur au moment de la réception de la marchandise.

8.2 Si l'Acheteur ne prend pas possession de la marchandise, le transfert des risques passe à l'Acheteur au moment du renvoi de la marchandise à Swiss Medical Shop.

8.3 Si l'Acheteur retourne de la marchandise à Swiss Medical Shop, l'Acheteur supporte les risques jusqu'à réception de la marchandise par Swiss Medical Shop.

9. Modalités de retour ou d'échange

9.1 Les articles retournés ou échangés doivent être intacts et complets, dans leur emballage d'origine (avec l'étiquette comportant ses références) et accompagnés du bordereau de livraison. Si des articles retournés ou échangés ne répondent pas aux conditions précitées, Swiss Medical Shop est en droit de retourner la marchandise à l'Acheteur et les lui facturer. Les frais de livraison peuvent, dans ce cas, être mis à la charge de l'Acheteur.

9.2 Les articles livrés en kit qui auront été déballés et montés ainsi que les articles commandés sur mesure ou personnalisés ne peuvent en aucun cas être retournés ou échangés.

10. Paiement

10.1 Le paiement de la marchandise peut s'opérer sur la base d'une facture, par carte de crédit (Visa, Mastercard et Postcard), par prépaiement. Nous n'acceptons pas les chèques Reka, WIR comme moyen de paiements.

10.2 En passant commande auprès de Swiss Medical Shop, l'Acheteur autorise expressément Swiss Medical Shop à vérifier sa solvabilité auprès d'organismes tiers.

10. Swiss Medical Shop peut, de manière unilatérale, imposer un mode de paiement à l'Acheteur ou refuser de conclure un contrat avec lui.

10.4 Indépendamment du mode de paiement utilisé, l'Acheteur comprend et accepte que son paiement puisse transiter par un intermédiaire financier soumis aux obligations légales en matière de blanchiment d'argent.

Le paiement sur facture

10.5 En cas de paiement sur facture, Swiss Medical Shop fera parvenir à l'Acheteur une facture détaillée et un bulletin de versement lors de sa commande.

10.6 Swiss Medical Shop fera parvenir à l'Acheteur, au plus tard dans le mois qui suit l'envoi de la marchandise, un relevé de compte indiquant : i) la situation des achats de l'Acheteur, ii) le solde du dernier décompte, iii) les achats facturés, iv) les paiements effectués par l'Acheteur et v) les retours enregistrés. Si le relevé de compte indique un solde en faveur de Swiss Medical Shop, celui-ci est payable dans les 15 (quinze) jours. Aucun relevé de compte ne sera envoyé à l'Acheteur qui s'est acquitté de sa facture au jour de l'établissement des relevés de comptes par Swiss Medical Shop.

10.7 Dans la mesure où une latence est possible entre l'enregistrement des paiements et les retours de marchandise, l'Acheteur est autorisé à déduire d'office du solde indiqué sur le relevé de compte en faveur de Swiss Medical Shop les versements ou retours effectués entretemps et qui n'auraient pas été pris en considération.

10.8 L'Acheteur peut procéder au paiement en faveur de Swiss Medical Shop à un guichet postal, par virement e-banking ou par bulletin de versement vierge.

10.9 En cas de virement e-banking, l'Acheteur doit utiliser les coordonnées mentionnées sur les factures ou jointes au relevé de compte. L'Acheteur peut également procéder à un virement bancaire en indiquant l'IBAN : CH87 0076 7000 E547 1849 9 ainsi que son numéro de client sous le motif de versement. Aucun frais ne seront perçus.

10.10 L'Acheteur est autorisé à remplir un bulletin vierge en indiquant le numéro de compte bancaire suivant : 10-725-4 Swiss Medical Shop – Bouveret. Il doit indiquer son numéro de client sous le motif de versement.

> Paiement par carte de crédit

10.11 Swiss Medical Shop accepte le paiement par cartes de crédit Visa, MasterCard et Postcard.

10.12 Swiss Medical Shop n'est en aucun cas responsable pour des frais liés à un débit.

> Demande d'acompte

10.13 Toute commande peut faire l'objet d'une demande d'acompte partiel ou total. Dans ce cas, différentes vérifications peuvent être faites par Swiss Medical Shop sous certaines conditions (par ex. : solvabilité de l'Acheteur, historique de paiements, comportement d'achat, etc.). La commande sera traitée dès réception de l'acompte demandé.

11. Retard dans le paiement

En cas de rappel pour retard de paiement, des frais administratifs seront automatiquement facturés. Ces frais s'élèvent à CHF 7.- (sept francs) en cas de simple rappel, à CHF 15.- (quinze francs) pour un second rappel et à CHF 25.- (vingt-cinq francs) pour une ultime mise en demeure avant l'ouverture d'une procédure de recouvrement (poursuite).

En cas de défaut de paiement, Swiss Medical Shop est autorisé à céder sa créance à l'encontre de l'Acheteur à une société d'affacturage ou de mandater une société tierce qui se chargera du recouvrement de sa créance.

12. Réserve de propriété

Sous réserve de dispositions contraires prévues par les législations applicables, la propriété des produits livrés ne passera pas à l'Acheteur avant le paiement intégral des produits.

13. Vérification du produit

13.1 L'Acheteur doit inspecter les produits au moment de leur réception et doit immédiatement aviser par courrier ou par e-mail Swiss Medical Shop de tout défaut ou dommage causé aux produits. En l'absence d'avis de l'Acheteur dans le délai précité, les produits sont réputés reçus en bonne condition, sans défauts ni dommage, et accepté en l'état, à l'exception des défauts non apparents.

13.2 En cas de constatations d'un défaut non apparent, l'Acheteur doit, immédiatement dès la découverte, aviser Swiss Medical Shop de ce défaut. L'Acheteur sera déchu de ses droits en cas d'avis tardif soit au-delà de 48 heures.

14. Garantie

14.1 Sous réserves des encombrantes prévues aux dispositions 14.1 et 14.2, tous les produits vendus par Swiss Medical Shop sont garantis 2 ans. La garantie prend effet à la date de livraison de l'article et est justifiée par la facture qui accompagne le produit. Sauf articles de consommation à usage unique, etc....

14.2 Par souci de clarté, la garantie concédée ne couvre pas les défauts résultant d'un accident, d'une mauvaise manipulation, d'un usage non-conforme, d'une modification ou réparation non autorisée ainsi que les défauts qui sont la conséquence d'une usure normale dans le temps des produits.

14.3 Pour faire valoir une garantie, l'Acheteur doit envoyer à Swiss Medical Shop, à ses propres frais, la marchandise sous garantie faisant l'objet d'un défaut.

14.4 Si Swiss Medical Shop constate un cas de garantie, elle peut, à sa seule discrétion, remplacer le produit et/ou les pièces défectueux(ses) par un autre produit jugé équivalent, respectivement par des pièces de rechange ou procéder à une réparation. S'il n'existe aucun produit équivalent ou de pièces de rechange ou s'il n'est pas possible de réparer le produit, Swiss Medical Shop peut, selon son appréciation de l'ampleur du défaut constaté, indemniser l'Acheteur de la moins-value de l'article occasionnée par le défaut ou lui rembourser intégralement le prix d'acquisition.

14.5 Swiss Medical Shop s'engage à faire ses meilleurs efforts pour traiter la demande de garantie dans des délais raisonnables.

14.6 *DANS AUCUNE CIRCONSTANCE SWISS MEDICAL SHOP NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE A L'EGARD DE L'ACHETEUR OU DE TIERS DE TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS INDIRECT OU CONSECUTIF, COMPRENANT NOTAMMENT LA PERTE DE MANQUE A GAGNER, D'ECONOMIE, DE PRODUCTION, DE CONTRAT, DE GOODWILL OU D'OPPORTUNITE COMMERCIALES DECOULANT D'UN DEFAUT D'UN PRODUIT. A CE TITRE, L'ACHETEUR RENONCE A TOUTE PRETENTION EN DOMMAGES-INTERETS EN LIEN AVEC UN PRODUIT DEFECTUEUX. L'ACHETEUR N'A POUR SEULES PRETENTIONS A L'EGARD DE SWISS MEDICAL SHOP QUE CELLES FIGURANT DANS LE PRESENT ARTICLE EN LIEN AVEC LE CONTRAT TEL QUE REGLEMENTE PAR LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES ET/OU TOUT PRODUIT VENDU.*

15. Protection des données personnelles

15.1 Lors de commandes, des données nominatives d'un Acheteur sont collectées et font l'objet d'un traitement informatique.

15.2 Swiss Medical Shop assure que les données de ses clients sont traitées conformément à la législation en vigueur. Les données enregistrées par Swiss Medical Shop servent notamment à l'enregistrement et au traitement des commandes, à l'administration de comptes personnels des clients, à la réalisation d'études de marketing et à l'élaboration de statistiques. Le but du traitement des données est l'amélioration, le contrôle de la qualité des services ainsi que les études de marché.

15.3 L'Acheteur autorise et donne son consentement à Swiss Medical Shop pour que celle-ci puisse notamment :

- obtenir ou faire suivre ses données enregistrées à des tiers dans la mesure où cela est indispensable pour la réalisation d'une certaine prestation (par ex. : administration et gestion de comptes personnels, surveillance des paiements, paiement de marchandise auprès d'un fournisseur, recours à un intermédiaire financier, etc.) ;

- utiliser et transmettre à des partenaires commerciaux ses données à des fins de marketing ou afin de recevoir des offres ciblées par e-mail, sms, téléphone et/ou par poste ;

- communiquer à un tiers toutes ses données nécessaires pour un recouvrement de créance(s).

15.4 L'Acheteur peut, en raison du traitement de ses données par Swiss Medical Shop, recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises ou organismes.

15.5 L'Acheteur peut, en tout temps, limiter ou interdire l'utilisation ou la communication de ses données à des fins de marketing et de publicité.

16. Modification des Conditions générales

Swiss Medical Shop se réserve le droit de modifier unilatéralement ses conditions générales à tout moment. Néanmoins, le contrat sera régi par les conditions en générales en vigueur au moment de sa conclusion.

17. Droit applicable et tribunaux compétents

17.1 Le Contrat tel que réglementé par les présentes Conditions générales, les Conditions générales et toutes les commandes subséquentes sont régis par le droit Suisse.

17.2 Sous réserve des autres fors impératifs prévus pour les contrats conclus avec les consommateurs, tous litiges, différends ou prétentions nés du Contrat et des présentes Conditions générales ou se rapportant à ceux-ci, seront tranchés par les tribunaux compétents de l'Arrondissement de l'Est Vaudois.

Mentions Légales

Swiss Medical Shop

Route de Remonfin 30

1897 Le Bouveret

Tél. : +41 24 481 83 13 - Email: contact@swiss-medical-shop.ch

Numéro TVA: CHE-113575664 - Numéro de Registre de Commerce: CH-550-1050247-3

Administratrice Générale : Myriam Bouden

Coordonnées Bancaires: IBAN: CH87 0076 7000 E547 1849 9

Ces conditions générales de vente sont valables dès le 1^{er} janvier 2021.